



Luttes sociales,
Engagement central

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
tenue le 2 mai 2018,
salles Multi,
CSN, Montréal

Comité exécutif

Dominique Daigneault, présidente
Manon Perron, secrétaire générale
Patrice Benoît, trésorier
Bertrand Guibord, 2^e vice-président

Conseil syndical

Richard Bousquet, environ. et dévelop. durable
Arianne Carmel-Pelosse, jeunes
Ramatoulaye Diallo, imm. et rel. ethnoculturelles
Donald Picotte, LGBT

Dominique Daigneault et Manon Perron agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Dominique rappelle que l'assemblée générale de juin se tiendra exceptionnellement le lundi 4 juin, puisque le mercredi une fédération sera en congrès.

Soulignant le 1^{er} mai, la présidente en profite pour revenir sur la manifestation de samedi dernier. Comme c'était le 28 avril, une minute de silence y a été observée à la mémoire des travailleuses et des travailleurs qui ont perdu la vie à cause de leur travail. La situation dévoilée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) est accablante. Seulement dans la région du Montréal métropolitain, pour l'année 2017, on compte 7 décès de plus que l'année précédente pour un total de 47 travailleuses et travailleurs. Sur ce total, on dénombre 2 morts des suites d'un accident et 45 des suites d'une maladie professionnelle. Une personne qui meurt au travail, c'est une personne de trop. Les gouvernements et les employeurs doivent prendre leurs responsabilités et mettre en place les outils nécessaires pour régler cette situation rapidement. Trop de travailleuses et de travailleurs au Québec ne sont pas touchés par les mécanismes de prévention prévus à la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Une solution relativement simple pour améliorer la situation serait d'élargir l'application de cette loi afin qu'elle couvre tous les Québécois et les Québécoises au travail. Merci à ceux et celles qui s'engagent au quotidien pour la prévention en santé et sécurité.

Hier, nous étions quelques camarades à aller à la Marche du 1^{er} mai organisée par la CLAC, la convergence des luttes anticapitalistes, qui s'est terminée rapidement, à coup de gaz lacrymogène et de bombes assourdissantes. Le conseil central poursuit son travail sur le droit de manifester. À cet égard, nous avons adhéré à la Coalition Manifester sans peur qui demande l'interdiction de l'utilisation par la police des armes explosives et des balles de plastique; des armes dites à létalité réduite. Dans l'expression létalité réduite, on retrouve quand même le mot léthal, qui veut dire qui risque d'entraîner la mort. De plus, on poursuit toujours notre plainte sur le profilage politique qui a été déposée à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) en 2015 avec la Ligue des droits et libertés et on se coordonne avec d'autres groupes ayant déposé des plaintes semblables. Dominique rappelle que des jugements favorables ont été rendus au sujet du port du masque et du fait de donner son itinéraire ou pas et de l'utilisation de l'article 500.1 du Code de la route afin d'interdire et de déclarer une manifestation illégale.

Sur le front des luttes syndicales et sociales, la journée d'hier a été bien remplie. La journée a commencé avec une action de la Coalition 5-10-15 pour dénoncer la hausse du salaire minimum. La plus importante des dernières années, c'est vrai, mais c'est encore insuffisant. C'est tout de même incroyable que des gens travaillant à temps complet se retrouvent sous le seuil de la pauvreté. Des syndicats de la santé et des services sociaux ont tenu des lignes de piquetage pour dénoncer la surcharge de travail. Dans ce même ordre d'idée, on commence à recevoir des paquets de lettres d'appui aux camarades qui dénoncent leurs conditions de travail. La présidente invite les délégué-es à continuer à nous les transmettre, c'est pertinent plus que jamais, surtout que la FSSS a lancé une campagne sur la surcharge dans le réseau de la santé.

Le 1^{er} mai, les employé-es de soutien du Collège de Montréal ont fait un débrayage partiel. Le Secteur transport scolaire que l'on a reçu à l'assemblée générale a donné une conférence de presse annonçant que les conductrices et conducteurs feront une grève nationale le 15 mai prochain. Ils sont plus de 2 200 à travers le Québec. Au conseil central, cinq des six syndicats que nous représentons seront en situation de grève illégale. C'est vous dire à quel point le mécontentement est grand.

Il faut dire qu'en ce moment, dix-huit syndicats dans la région ont des mandats de grève, entre autres, Héma-Québec, les trois syndicats de La Presse et des CPE. Également, le Syndicat du transport de Montréal a tenu une tonitruante action cet après-midi pour dénoncer la centaine de demandes de reculs faites par l'employeur. Du 7 au 15 mai, ils vont accentuer la pression en faisant la grève du temps supplémentaire. Cela ne plaît pas à l'employeur ! Le syndicat estime qu'il faudrait embaucher environ 300 personnes pour combler le manque de personnel. L'employeur veut plus de flexibilité dans les horaires.

La présidente poursuit son mot en soulignant la victoire des syndicats de Sainte-Justine à la suite de l'annonce de défusion du CA CHUM et CHU Sainte-Justine. La communauté du CHU Sainte-Justine a fait reculer le ministre Barrette.

La présidente annonce l'événement organisé par le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) qui fait suite aux états généraux. Elle invite les syndicats à s'y inscrire en grand nombre.

Dominique conclut en invitant les syndicats à faire preuve d'ouverture envers la diversité des membres qu'ils représentent. À cet égard, elle souligne la très grande qualité de la Journée de réflexion sur l'islamophobie tenue le 27 avril dernier. Il s'agissait de la mise en œuvre d'une résolution du dernier congrès et cela a donné lieu à des présentations et à des échanges résolument tournés sur le bien-vivre ensemble. Elle remercie les organisatrices et tous ceux et celles qui y ont participé. C'était une activité très inspirante.

Cela lui permet de faire un lien avec le principal sujet de la soirée, la lutte contre l'homophobie organisée dans le cadre de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, du 17 mai prochain. Elle encourage les syndicats à tenir des activités et à faire appel au conseil central pour du soutien. Sans une solide solidarité, il est bien difficile de construire le rapport de force essentiel à nos luttes.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Manon fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

3. PRESENCE DES DELEGUE-ES DU GRAND NORD

Manon souligne que personne du Nunavik et de la Baie-James n'est présente ce soir.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture
- 2- Appel des élu-es
- 3- Présence des délégué-es du Nunavik et de la Baie-James
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars 2018 et de l'assemblée générale du 4 avril 2018
- 6- Admission des visiteuses et des visiteurs
- 7- Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
- 8- Affiliation des nouveaux syndicats
- 9- Conflits et mobilisation
- 10- Élections
 - Avis d'élection au comité de la condition féminine
 - Responsable du comité droit au travail
 - Membre du comité de surveillance des finances
- 11- Lutte à l'homophobie
- 12- Campagne CSN « Voir loin, viser juste, en route vers l'élection québécoise »
- 13- Venue du G7 à la Malbaie
- 14- Divers
 - Annonces
 - Soirée du CIMM

**Il est proposé par Marie-Thérèse Charron
appuyé par Sébastien Gagnon**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MARS 2018 ET DU 4 AVRIL 2018

**Il est proposé par Daniel McSween
appuyé par Chantal Ide**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars, tel que présenté.

ADOPTÉ

**Il est proposé par Marie-Thérèse Charron
appuyé par Sébastien Gagnon**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 avril, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Robert Poisson
appuyé par Martin Renaud**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

SEE de magasins et bureaux de la SAQ-CSN

Patrick St-Pierre AGO

**Il est proposé par René Rochon
Appuyé Félix Sylvestre**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Manon Perron fait la présentation des syndicats à affilier.

**Il est proposé par Chantal Morin
Appuyé par Rémi Desrosiers**

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES-CSN (STIM-CSN) MÉTRIE CANADA

À la suite du dépôt de la requête en accréditation, le *Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières – CSN* a été accrédité, le 19 avril 2018, pour représenter : Toutes et tous les salarié-es au sens du Code du travail à l'exclusion des vendeurs et du personnel administratif.

Cette nouvelle section de 20 travailleurs vise les salarié-es de Metrie Canada, qui ont majoritairement choisi de joindre les rangs de la CSN afin d'encadrer leurs conditions de travail et se faire respecter.

STT DU FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA-CSN (STTFNC-CSN)

À la suite du dépôt de la requête en accréditation en octobre de l'an dernier, le *Syndicat des travailleuses et travailleurs du Festival du Nouveau Cinéma–CSN* a été accrédité, le 10 avril 2018, pour représenter : Tous les salarié-es au sens du Code du travail, à l'exception du personnel du bar.

Ce syndicat devient le premier à représenter des travailleuses et travailleurs dans un festival au Québec. Ces 50 travailleuses et travailleurs ont choisi de se doter d'un syndicat pour améliorer leur statut d'emploi, précaire et atypique. Les salarié-es veulent être partie prenante du Festival et par ce geste, ils souhaitent consolider l'expertise dans le Festival et en assurer la performance et la pérennité dans le futur.

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Dominique Daigneault indique qu'il n'y a pas de syndicat en conflit.

Benoit Lacoursière intervient au sujet du conflit du STCPEML. Son syndicat a reçu le syndicat CPE du cégep pour présenter le conflit qui l'oppose à l'AQCPE. Benoit invite les délégué-es à faire de même. Dominique profite de cette intervention pour rappeler les enjeux de la négociation.

10. ÉLECTIONS

Avis d'élection au comité de la condition féminine

Dominique annonce l'avis d'élection au poste de responsable du comité de la condition féminine à l'assemblée générale de juin à la suite de la démission de Geneviève Lapointe.

Élections

**Il est proposé par Marlène Figueroa
Appuyé par Donald Picotte**

Que Jean-François Coutu et Roxane Dufour-Duclos, salarié-es du conseil central, agissent comme président et secrétaire des élections.

Adopté

Comité droit au travail

Le président des élections fait l'appel des candidatures, pour le poste de responsable au comité droit au travail.

Valéry Robichaud propose Martin Renaud, qui accepte.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Le président des élections déclare Martin Renaud élu par acclamation au poste de responsable du comité droit au travail.

Comité de surveillance des finances

Le président des élections fait l'appel des candidatures, pour le poste de membre du comité de surveillance des finances.

Arianne Carmel-Pelosse propose Sébastien Gagné, qui accepte.

Aucune autre candidature n'est soumise.

Le président des élections déclare Sébasstien Gagné élu par acclamation au poste de membre du comité de surveillance des finances.

11. LUTTE A L'HOMOPHOBIE

Manon invite Donald Picotte à joindre la table à l'avant pour présenter ce point avec Bertrand Guibord.

Elle présente l'invité Ramy Ayari, fondateur et président de l'association « Sans restriction », qui milite pour les droits des personnes LGBT en Tunisie. Ramy est également membre d'AGIR, un organisme qui offre des ressources pour les personnes réfugiées LGBT.

Ramy Ayari explique la réalité des personnes LGBT en Tunisie. Les personnes LGBT y sont passibles de trois ans de prison, si par malheur leur identité sexuelle est révélée au grand jour. C'est à l'occasion du Forum social en 2016 qu'il a demandé refuge au Canada, en raison de son orientation sexuelle, pour fuir la persécution dans son pays. Contraint à cacher son identité sexuelle dans son pays d'origine, il a subi du racisme et a été victime d'homophobie une fois installé à Montréal. Il témoigne de son expérience. Il poursuit sa présentation en expliquant que les personnes immigrantes transgenres ne peuvent pas changer leur nom tant et aussi longtemps qu'ils n'ont pas complété leur démarche de citoyenneté. Il y a encore énormément de sensibilisation et d'éducation à faire auprès de la population en général et de nos membres à ce sujet.

Donald Picotte poursuit la présentation en abordant la question de la double discrimination dont sont victimes les LGBT+ issus de l'immigration. Il termine en donnant les informations au sujet de la campagne de la Fondation émergence qui souligne la *Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*.

La présentation est suivie d'une période d'échange. Les délégué-es témoignent de leur empathie et de leur solidarité envers notre invité.

Déclaration du CCMM–CSN à l'occasion du 17 mai 2018, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

Comme chaque année, le 17 mai est l'occasion de souligner la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie. Choisie afin de commémorer le 17 mai 1990, date à laquelle l'OMS a retiré l'homosexualité de sa liste des maladies mentales, cette journée nous rappelle invariablement le chemin parcouru et les victoires remportées au fil du temps, notamment pour obtenir la réelle égalité en droit des personnes LGBT+, mais aussi les nombreux obstacles qui demandent toujours à être franchis afin de parvenir à un monde égalitaire et exempt de discrimination à leur endroit.

En effet, malgré les avancées importantes qu'a connues la cause LGBT+ ces dernières décennies, et en particulier ces dernières années, il reste encore beaucoup de travail à faire pour pouvoir affirmer que l'égalité réelle des personnes LGBT+ est atteinte. Les avancées légales obtenues au Québec n'ont pas encore permis de réaliser complètement leur égalité dans les faits, ce qui est d'autant plus vrai dans plusieurs endroits du monde où les personnes LGBT+ sont toujours persécutées et peuvent même être passibles de la peine de mort. La récente montée de l'extrême droite en Occident, l'élection du président Trump aux États-Unis, ainsi que les manifestations quotidiennes d'homophobie et de transphobie dont nous sommes témoins dans nos milieux de travail et dans l'actualité sont là pour nous le rappeler. La lutte reste à finir, si bien que nous devons sans cesse demeurer vigilants et mobilisés en faveur des droits et de l'égalité de toutes et tous, sans égard à leur orientation ou leur identité sexuelle.

Fidèle à ses principes, le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN) est et demeurera une organisation alliée à la cause LGBTQ+. La lutte contre la discrimination et pour l'égalité est inscrite dans sa *Déclaration de principes*, où l'on peut lire que le CCMM–CSN « s'engage résolument dans des luttes sociales, économiques et politiques pour bâtir une société démocratique plus juste et équitable, dans un monde inclusif et respectueux de nos valeurs. Il défend ces valeurs fondamentales que sont la justice, la solidarité, l'égalité, la liberté, la démocratie et la paix¹. »

Plus spécifiquement, « Le conseil central revendique une société véritablement égalitaire c'est pourquoi il s'engage dans la promotion de l'égalité, mais aussi de la solidarité et de la diversité sous tous ses aspects. Il mène la lutte contre toutes les discriminations, dont celles fondées sur la langue, la nationalité, l'origine ethnique, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle... Il affirme l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre le sexisme, l'homophobie, le racisme et toutes les formes de harcèlement². »

En ce 17 mai, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, prenons quelques instants pour nous rappeler les efforts et les sacrifices des militantes et militants qui ont fait avancer les droits des personnes LGBTQ+ au fil des années. Prenons également quelques instants pour assumer notre responsabilité de poursuivre cette lutte historique d'émancipation et de recherche de l'égalité pour toutes et tous. Il est de notre devoir individuel et collectif de nous donner les moyens de faire en sorte que la violence et la discrimination deviennent choses du passé.

Ensemble nous vaincrons dans la lutte pour l'égalité et le respect des personnes LGBTQ+.

Solidarité !

**Il est proposé par Jacqueline Lalonde
Appuyé par Donald Picotte**

Que les délégué-es adoptent la Déclaration du CCMM–CSN à l'occasion du 17 mai 2018, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain CSN invite ses syndicats affiliés à organiser des activités de sensibilisation à l'homophobie et la transphobie à l'occasion du 17 mai, et qu'il les appuie en ce sens.

ADOPTE

Dans la discussion suivant la mise au jeu de cette proposition, il est convenu d'intégrer à la déclaration, la question de l'intersectionnalité des discriminations qui a fait l'objet de la présentation. Le comité s'en chargera.

¹ Conseil central du Montréal métropolitain – CSN, *Déclaration de principes*, 2010. Disponible au <https://ccmm-csn.qc.ca/wp-content/uploads/2017/07/2010-34e-congres-declaration-de-principes.pdf>

² *Ibid.*

12. CAMPAGNE CSN « VOIR LOIN, VISER JUSTE, EN ROUTE VERS L'ELECTION QUEBECOISE »

Dominique présente ce point. Elle rappelle que ce mandat émane du dernier congrès de la CSN.

Elle poursuit en rappelant le plan de travail que nous nous étions donné pour mener une consultation dans les syndicats.

Plan révisé de la campagne sur le manifeste *Voir loin, viser juste*

Bilan de la démarche hiver-printemps 2018

Le plan de travail prévu a été appliqué grosso modo tel que décidé, sauf en ce qui a trait aux échéances compte tenu du peu de demandes reçues. En effet, contrairement à d'autres campagnes, très peu de syndicats nous ont demandé de les rencontrer. Il faut dire que cette campagne a été amorcée lors des travaux préparatoires au congrès de la CSN et que les syndicats s'étaient déjà prononcés sur les enjeux qu'ils souhaitaient inscrire dans le manifeste. On peut ajouter à cela qu'une réflexion préliminaire avait été faite avec les syndicats au cours de la campagne *Et si on avançait* qui elle, avait connu un très grand succès.

Des syndicats nous ont dit avoir beaucoup de difficultés à identifier une seule priorité, compte tenu que le manifeste fait une excellente synthèse des réflexions menées ces dernières années. Par ailleurs, lors d'une rencontre avec des militantes et des militants organisée par le CIMM le 14 avril dernier, les thèmes qui ressortaient le plus de nos discussions étaient la réforme du mode de scrutin, la lutte à l'évasion et l'évitement fiscal et la nécessité de réinvestir rapidement et suffisamment dans les services publics.

La suite des choses

Pour suite des choses, nous pensons qu'il faille d'abord expliquer le présent bilan en y incluant un résumé des tâches accomplies, c'est-à-dire que nous avons adopté la démarche dès notre première réunion du comité exécutif du mois de janvier, former des membres du conseil syndical et du comité de mobilisation sur le manifeste et les outils de la Coalition Main rouge pour préparer les rencontres éventuelles avec les syndicats. Ceux-ci ont été contactés par lettre, courriel et par téléphone. En parallèle, il faut aussi mentionner que, le 14 avril dernier, nous avons tenu une journée de réflexion sur le sujet avec des membres du CIMM. Comme nous avons reçu peu d'invitations (4 au total), nous avons repoussé à l'assemblée générale de mai l'adoption des priorités regroupées en plateforme. Comme les commentaires généraux vont dans le sens de faire la promotion du Manifeste tel quel, c'est ce que nous ferons.

Aussi, comme il est prévu tant dans le plan d'action de la CSN sur les élections que dans celui du conseil central, nous poursuivrons le travail amorcé avec le CIMM et élargirons nos alliances avec le communautaire. Nous suggérerons également au CIMM de profiter de la rencontre prévue les 1^{er} et 2 juin dans le cadre des états généraux régionaux pour poursuivre la réflexion avec les militantes et les militants présents.

Nous soumettrons l'idée à nos camarades du CIMM de faire un événement de lancement tout juste avant le déclenchement des élections soit, de 33 à 39 jours avant le 1^{er} octobre. Nous proposerons aussi de tenir quelques événements durant l'été, soit par le biais d'assemblées publiques ou d'épluchettes de blé d'Inde dans les parcs, en mettant des partenaires tel le MDN et le Collectif contre l'évasion fiscale à contribution.

Nous maintenons notre intention de soutenir les syndicats qui souhaiteraient organiser des rencontres de quartier en lien avec la résolution 4.3 du CCMM–CSN.

Enfin, pour la réalisation de ce plan d'action devant nous mener jusqu'aux élections, nous souhaitons mettre à contribution les militantes et les militants du comité de mobilisation ainsi que ceux et celles qui se porteraient volontaires pour mettre la main à la pâte. Nous ferons circuler une feuille pendant l'assemblée pour prendre le nom des personnes intéressées.

Nous consulterons également les membres à titre indicatif sur le type d'AG souhaitée en septembre en lien avec les élections. Quelques choix s'offrent à nous :

- 1) Profiter de l'AG de septembre pour évaluer les programmes des partis en lien avec le manifeste et adopter une position.
- 2) Tenir une AG spéciale à la fin août ou à la mi-septembre pour évaluer les programmes des partis en lien avec le manifeste et adopter une position
- 3) Tenir une AG spéciale à la fin août ou à la mi-septembre à laquelle nous inviterions des personnes représentant le PLQ, le PQ, la CAQ, QS, le parti Vert et adopter une position.

Il est également suggéré que les comités organisent des débats entre les candidates et candidats qui seront en élection. Il est important pour les délégué-es de préparer ce genre d'événement en analysant les programmes des partis et, aussi, d'utiliser les outils CSN pour les interpeller. Chose certaine, pour certains il est important de talonner les candidates et candidats et d'en cibler certains. On pourrait s'inviter aux rassemblements des partis. En reprenant la plateforme CSN, on pourrait demander aux candidates et candidats de faire leur bilan et qu'ils se commettent pour l'avenir. Ces suggestions seront retenues pour la mise en œuvre d'un plan d'intervention pendant la campagne électorale. Dominique fait circuler une feuille d'inscription pour inviter les militantes et militants à s'impliquer dans l'organisation d'un tel plan.

13. VENUE DU G7 A LA MALBAIE

Bertrand présente le format final du *Forum alternatif* qui aura lieu le samedi 9 juin.

De 10 h à midi	Ateliers autogérés
De 13 h à 15 h	Conférence plénière
De 15 h à 17 h 30	Manifestation avec un parcours significatif par rapport aux enjeux du G7
19 h	Spectacle d'humour et musique

14. DIVERS

Annonces

16 mai

Soirée du CIMM — Le populisme et la montée de l'extrême droite

- 10 mai RAPSIM organise une action devant le complexe Guy Favreault :
Une heure pour les 100 millions de lutte à l'itinérance.
- 3 mai Journée mondiale de la liberté de presse, demain midi action de
la FNC devant le Complexe Desjardins

Invitation à l'abonnement de l'*Unité* électronique.

Le document *Manifestation pour l'avenir de l'enseignement supérieur au Québec* est offert aux délégué-es.

Patrick St-Pierre, responsable sortant du comité droit au travail, prend quelques minutes pour féliciter Martin Renaud élu pour lui succéder. Il remercie les délégué-es ainsi que les militantes et militants assidus aux rencontres du comité droit au travail ainsi que Patrice Benoît, trésorier, et Nathalie Belleau, conseillère à ce dossier.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**Il est proposé par Brigitte Rondeau
appuyé par Arianne Carmel-Pelosse**

Que l'on ajourne immédiatement.

ADOPTÉ

La réunion est levée à 20 h 33.

Dominique Daigneault
Présidente

Manon Perron
Secrétaire générale

Nombre de délégué-es à l'assemblée : 55
Femmes : 21
Hommes : 34
Officiel-les : 53
Substituts : 2